

**COMMUNE DE
L'HORME**
Loire**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL**

L'An Deux Mil Vingt-quatre, le 09 juillet à 18h30, le Conseil Municipal, convoqué régulièrement, conformément à la loi, s'est réuni sous la présidence Madame Audrey BERTHEAS, Maire, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour porté sur les convocations.

Présents : BERTHEAS Audrey, CHAPUIS Laurent, ROSSI Xavier, OUAKKOUCHE Dalila, VINCENT Claire, NUNEZ Dominique, MACHADO Elodie, PATTE Raphaël, CLAIN Ericka, BERNOU Philippe, BECH Françoise, VINCENT Pierre, NOTO CAMPANELLA Camille, CLAVEL Anthony, VAZILLE Angéline, BERNAUD Didier, HILTGUN Luca, BENMOSLY Sabrina, CHARVIEUX Sandra, GRATESSOLE Celyne, DELEZAY Olivier, COFFRE Annick, MARION Romain

Nombre de Conseillers	
En exercice	27
Présents	23
Votants	27

Délibérations : 2024-46

Objet : Désignation d'un représentant de la Commune auprès de la mission locale Gier/Pilat

Nomenclature Contrôle de
légalité 5.3

Absents excusés : MILLET Gaëtan, FRANCOIS Pascale, EYRIGNOUX Sophie, HOSNI Mohammed qui ont donné procuration respectivement à NOTO CAMPANELLA Camille, HILTGUN Luca, CHAPUIS Laurent et CHARVIEUX Sandra

Secrétaire de séance : VAZILLE Angéline

Madame le Maire rappelle/expose :

- Le Syndicat Intercommunal du Pays du Gier (SIPG) est représenté au sein du Conseil d'Administration de l'association « Mission Locale Gier/Pilat » et notamment du collège « collectivités territoriales » ;
- Conformément au statut de la Mission locale, son Président est désigné lorsque les instances décisionnelles du SIPG sont renouvelées, et il en est de même pour les membres constituant le Conseil d'administration ;
- 4 collèges constituent le Conseil d'Administration, l'un d'eux définit les membres de droit « des élus » ;
- La Commune de L'Horme étant représentée au sein de ce collège, et suite aux récentes élections municipales partielles, il convient de procéder à la désignation d'un représentant.

☛ **L'assemblée délibérante décide, à l'unanimité de :**

- **Elire** en son sein 1 membre titulaire et 1 membre suppléant représentant de la Commune auprès du Conseil d'administration de la mission locale Gier/ Pilat, comme suit :
 - Titulaire : E CLAIN
 - Suppléant : S BENMOSLY

L'HORME, le 16 juillet 2024

Mme Le Maire,

Audrey BERTHEAS

La secrétaire de séance,

Angéline VAZILLE

